



J'ai trouvé un contrat
qui m'engage auprès
des plus fragiles. >>>

>>> **L'ALTERNANCE**



Une formation qui t'accompagne

Véritable tremplin pour l'insertion professionnelle, l'alternance te permet de découvrir la vie en entreprise tout en continuant tes études.

POURQUOI CHOISIR L'ALTERNANCE ?

- Tu allies apprentissage des compétences théoriques et mise en application des compétences pratiques.
- Tu t'enrichis d'une expérience dans le domaine de ton choix.
- Tu augmentes ton employabilité à l'issue de ta formation.
- Tu es rémunéré pendant tes études.
- Tu peux bénéficier d'aides financières de ta région (renseigne-toi sur le site de ton Conseil régional).
- Tes frais pédagogiques sont pris en charge par ton employeur et l'OPCO Santé.



17 523

JEUNES ONT CHOISI
L'ALTERNANCE EN 2022
DANS LE SECTEUR



2/3

DÉS JEUNES TROUVENT
UN EMPLOI APRÈS
L'OBTENTION DE LEUR
DIPLÔME



**400 >
1500 €**

C'EST LE SALAIRE BRUT
MOYEN D'UN ALTERNANT



« L'alternance est une opportunité pour les jeunes de travailler, de financer leurs études, tout en se formant et se professionnalisant. »

Anne B.

Directrice d'un établissement lyonnais accueillant une alternante



Témoignages

« L'alternance me permet de mettre en place les outils que j'ai découverts directement sur mon lieu de travail et de discuter avec mes professeurs des difficultés que j'ai rencontrées. »

Francesca M.

Animatrice d'atelier de jour en contrat de professionnalisation



Construis ton contrat pas à pas

- 01** CHOISIS TON DIPLÔME OU LA FORMATION QUE TU SOUHAITES SUIVRE.
- 02** CIBLE LE SECTEUR D'ACTIVITÉ QUI T'INTÉRESSE (SANITAIRE, PERSONNES ÂGÉES, HANDICAP...).
- 03** IDENTIFIE UN ORGANISME DE FORMATION.
- 04** PROSPECTE LES EMPLOYEURS BIEN EN AMONT DU DÉBUT DE LA FORMATION.

Une fois le contrat signé, un tuteur ou un maître d'apprentissage t'accompagne pendant ta période en entreprise.

Ce contrat t'engage à :

- être assidu dans ta formation et te présenter aux examens ;
- effectuer les missions que l'on te confie, en lien avec ta formation ;
- t'intégrer à la vie et à la culture de ton entreprise ;
- respecter les règles de vie de ton organisme de formation mais aussi de ton employeur.

Quels métiers dans le secteur sanitaire, social et médico-social ?

COMPTABILITÉ

CUISINIER

RESSOURCES HUMAINES

COMMUNICATION

Et tous les autres métiers liés aux fonctions support.

AIDE-SOIGNANT

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

INFIRMIER

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

KINÉSITHÉRAPEUTE

ACCOMPAGNANT
ÉDUCATIF ET SOCIAL

PSYCHOMOTRICIEN

MONITEUR ÉDUCATEUR



Deux types de contrat

Un contrat en alternance permet l'acquisition d'une qualification en alliant formation théorique en centre et formation pratique en entreprise.

Quel contrat choisir ?	LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE	LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
FINALITÉS	<ul style="list-style-type: none">• Ton titre ou diplôme est reconnu ¹	<ul style="list-style-type: none">• Ton titre ou diplôme est reconnu ¹• C'est un CQP ² ou un CQPI ³• Ta formation est reconnue dans une convention collective
PUBLICS ⁴	<ul style="list-style-type: none">• Tu as entre 16 et 29 ans	<ul style="list-style-type: none">• Tu as entre 16 et 25 ans• Tu es demandeur d'emploi de 26 ans et plus
DURÉE	<ul style="list-style-type: none">• De 6 mois à 3 ans	<ul style="list-style-type: none">• De 6 mois à 2 ans
RÉMUNÉRATION	<ul style="list-style-type: none">• Un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel en fonction de ton âge, de ton niveau de diplôme et de l'année de formation.• 100 % du SMIC ou du minimum conventionnel si tu as plus de 26 ans.	

1. Inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

2. Certificat de qualification professionnelle.

3. Certificat de qualification professionnelle interbranches.

4. D'autres publics spécifiques peuvent être éligibles.

www.opco-sante.fr

Pour plus d'informations,
contactez un chargé d'information
au 09 75 18 76 91

SUIVEZ-NOUS SUR :

